



COMPTE RENDU DE LA 222^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

DATE

29 novembre 2021

LIEU

Visioconférence

PRÉSENCES

Melissa Saganash, Gouvernement de la Nation crie
Marc Dunn, Gouvernement de la Nation crie
Kelly LeBlanc, Gouvernement de la Nation crie
Flora Weistche, Gouvernement de la Nation crie
Vanessa Chalifour, Québec
Manon Cyr, Québec
Brigitte Goulet, Québec
Mélanie Savoie

Suzie Boudreau, Canada
Alexandre-Guy Côté, Canada
Elisabeth Gill, Canada
Madeleine Green, Canada

Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive
Graeme Morin, analyste en environnement
Eva Wolf, agente de secrétariat

INTRODUCTION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente salue les deux nouvelles membres nommées par le Québec, Mélanie Savoie du MERN et Vanessa Chalifour du MELCC. Un tour de table est effectué pour que les membres se présentent.

Sur une proposition de Manon Cyr, appuyée par Kelly LeBlanc, l'ordre du jour (voir annexe 1) est adopté.

COMPTE RENDU 221

Quelques modifications sont apportées au compte rendu de la 221^e réunion.

Sur une proposition de Manon Cyr, appuyée par Melissa Saganash, le compte rendu de la 221^e réunion est adopté avec modifications.

ADMINISTRATION

Suivi finances 2021-2022

La directrice exécutive présente aux membres l'état des finances en date du 21 octobre 2021 et rappelle que les états comparatifs mensuels sont disponibles sur le nuage. Elle détaille certains postes budgétaires qui nécessiteront une modification dans les prévisions pour l'année en cours. Par la suite, les membres échangent sur les révisions proposées au budget 2021-2022.

Sur une proposition d'Elisabeth Gill, appuyée par Kelly LeBlanc, le budget 2021-2022 révisé est adopté.

Budget 2022-2023

La directrice exécutive présente le budget 2022-2023.

Elle informe les membres que le budget sera déficitaire, mais que le surplus de l'année en cours (en raison notamment de la pandémie) couvrira le déficit.

Les membres discutent de l'idée d'embaucher un/e stagiaire en communication dans le but d'élaborer un nouveau plan de communication. La présidente est d'avis que de faire appel à une aide extérieure du CCEBJ va apporter une lumière sur les activités du comité et élargir sa vision. La directrice exécutive va s'informer sur les coûts reliés à l'embauche d'un/e stagiaire pour l'été 2022 et finaliser le tout avec le comité administratif (CA).

Les membres discutent de la possibilité d'envoyer des versions papiers du rapport annuel à l'ensemble des communautés au lieu de n'envoyer que la version électronique. Ils sont en accord avec la suggestion. Les montants

prévus pour les postes budgétaires d'Impression et reprographie, ainsi que Poste et messagerie seront ajustés en conséquence.

Les membres sont d'accord pour adopter le budget de manière provisoire et laisser le CA le finaliser.

Sur une proposition de Manon Cyr, appuyée par Madeleine Green, le budget 2022-2023 est provisoirement adopté.

RÉSOLUTION GCC/GNC EN LIEN AVEC LES EFFETS CUMULATIFS DU DÉVELOPPEMENT HYDROÉLECTRIQUE

Un membre explique que le Grand Conseil des Cris a passé cet été une résolution dans laquelle il est demandé à Hydro-Québec de communiquer davantage sur leur travail effectué dans l'évaluation d'impact et des effets cumulatifs. Hydro-Québec commence à préparer la fin d'un cycle de développement relié au projet Rupert et est impliqué avec la Société Niskamoon et le Gouvernement de la Nation crie dans une étude reliée aux impacts cumulatifs du développement hydroélectrique. Ce serait un bon moment de suggérer à Hydro-Québec de venir présenter leur travail lié au suivi des impacts de leur projet sur le territoire, et d'inviter la Société Niskamoon à se joindre pour présenter un suivi de leur étude côtière.

Les membres sont d'avis que Société Niskamoon et Hydro-Québec devraient être invités à la prochaine réunion. Le secrétariat préparera un projet de lettre pour les invitations.

DOSSIERS

Effets cumulatifs

L'analyste présente aux membres une mise à jour du dossier. Une réunion du sous-comité a eu lieu le 5 novembre. Le sous-comité est en processus d'élaboration de stratégies (données, directive, planification régionale, politique régionale).

Le CCEBJ a reçu une lettre d'invitation du COMEX il y a deux ans, avant le début de la pandémie pour avoir une rencontre formelle pour parler entre autres, des effets cumulatifs. L'analyste précise que le CCEBJ n'est pas encore prêt pour fixer une rencontre formelle et exposer leur plan de stratégie sur les effets cumulatifs. Le sous-comité va tout de même communiquer dans les prochaines semaines avec le COMEX et d'autres intervenants de manière informelle pour aider à développer les stratégies et pour les informer de l'avancement du dossier. La réponse formelle à l'invitation se fera ultérieurement lorsqu'il y aura possibilités de se voir en personne et que les stratégies seront prêtes.

Mécanisme de désignation des territoires de conservation nordiques

L'analyste rappelle aux membres qu'il y a eu une présentation sur cette initiative en septembre dernier. Le dépôt du mécanisme n'est pas envisagé avant l'hiver 2022. Un sous-comité doit être créé pour ce dossier. Un membre de la partie crie est nommé pour le sous-comité, les parties fédérale et provinciale feront parvenir le nom d'un membre au secrétariat.

Changements climatiques

La directrice exécutive rappelle aux membres que la création des feuillets a pour but de reprendre le rapport Ouranos et de vulgariser le contenu afin de le rendre accessible au grand public.

Elle présente la nouvelle ébauche du design du feuillet, plus colorée, attrayante et avec une carte différente de celle qui était sur l'ébauche précédente.

Le design proposé est accepté par les membres mais avec les ajustements suivants :

- Ajouter une note qui précise que les citations viennent des observations extraites du rapport Ouranos.
- Incorporer le logo du CCEBJ sur la première page afin de renforcer le rayonnement du comité.

Le feuillet devrait être finalisé avant la fin de l'année fiscale 2021-2022.

Politique du MFFP en matière de relations avec les nations et communautés autochtones

Le CCEBJ va entrer en contact avec le MFFP pour s'informer de l'état d'avancement du dossier.

Stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques

L'analyste offre un survol du dossier et mentionne qu'une note d'information est disponible sur le nuage. À la suite de l'invitation reçue du Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, le secrétariat travaille sur une lettre de commentaires sur le projet de stratégie. La date limite est le 12 décembre 2021. Le CCEBJ va communiquer avec le MFFP pour obtenir une extension. Une rencontre du sous-comité sera planifiée sous peu.

Loi sur les pêches

Une séance d'information concernant la deuxième vague du projet sur la compensation et les réserves d'habitat a eu lieu le 17 novembre 2021. Le projet de lettre concernant la compensation et les réserves d'habitats (vague 1) devra être approuvé par les membres d'ici le 15 décembre 2021 avant d'être envoyé au MPO. Les membres s'entendent pour transmettre leurs commentaires à l'analyste d'ici le 7 décembre 2021.

Projet de loi 102

L'analyste informe les membres que le CCEBJ a pris connaissance du dossier en octobre dernier sans aucun préavis ou invitation. Le projet de loi 102 couvre plus d'une dizaine de lois et règlements. L'analyste et la directrice exécutive ont donc effectué une analyse exhaustive présentée sous forme de tableau et une note d'information qui sont disponibles sur le nuage. Le secrétariat a produit également un projet de lettre. L'analyste partage qu'il n'y a pas de date précise pour envoyer la lettre, mais cette dernière aura un impact si elle est envoyée rapidement à la Commission parlementaire sachant que les consultations particulières se sont terminées la semaine dernière. La Commission va démarrer sous peu l'étude article par article.

Un sous-comité ad-hoc est créé et se réunira le 30 novembre 2021 à 13h. Les membres du sous-comité travailleront sur les commentaires.

Commission du BAPE

La directrice exécutive partage aux membres que tout a été finalisé concernant la part du CCEBJ au dossier. Les membres seront informés dès que le rapport sera publié. La présidente ajoute que ce dossier permet de mettre en lumière ce qui peut être entrepris au sein du territoire en gestion des matières résiduelles, et remercie les membres pour leur contribution.

Règlement concernant certaines mesures transitoires et nécessaires à l'application de la Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions

Le projet de règlement a été publié le 24 novembre 2021 et le CCEBJ a reçu une lettre d'invitation pour offrir ses commentaires. L'analyste mentionne qu'il n'est pas nécessaire de faire des commentaires, ces mesures n'ayant aucun impact direct sur l'application du chapitre 22. Le secrétariat va donc préparer une lettre pour remercier l'invitation à commenter, mais mentionner que le comité ne commentera pas.

PROCHAINE RÉUNION

Rencontre avec les Administrateurs

Les membres discutent de la possibilité d'inviter les Administrateurs fédéral et provincial à la prochaine réunion du CCEBJ. Un membre propose de préparer une liste d'enjeux/sujets à aborder qui pourront être intégrés dans l'invitation. Le secrétariat va travailler sur une première ébauche et la faire parvenir aux membres, ainsi que sur un projet de lettre d'invitation pour chacun.

AJOURNEMENT

Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive

Révisé par Graeme Morin, analyste en environnement

Adopté le 17 mars 2022



Comité consultatif pour l'environnement
James Bay Advisory Committee on

222^e réunion du CCEBJ

Visioconférence, 29 novembre 2021, 8h30 – 12h

Pour accéder à la visioconférence, cliquez ici : <https://us06web.zoom.us/j/87815972343>.

Pour participer par téléphone seulement, voir l'avis de réunion.

1. 8h30 Mot de bienvenue, présentations et adoption de l'ordre du jour
2. 8h45 Adoption du compte rendu 221
3. 8h50 Administration
 - Suivi finances 2021-2022
 - Activités pour 2022-2023 et adoption du budget
4. 9h45 Résolution GCC/GNC en lien avec les effets cumulatifs du développement hydroélectrique
 - Point d'information de Marc et discussion
5. 10h00 Pause
6. 10h15 Dossiers
 - Effets cumulatifs
 - Mise à jour
 - Rencontre COMEX, COMEV, COFEX-Sud
 - Mécanisme de désignation des territoires de conservation nordiques
 - Feuillet changements climatiques – nouveau design
 - Élaboration de la politique du MFFP en matière de relations avec les nations et communautés autochtones
 - Stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques
 - Loi sur les pêches
 - Projet de loi 102
 - Commission du BAPE
 - Règlement concernant certaines mesures transitoires et nécessaires à l'application de la Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions
7. 11h50 Prochaine réunion
8. 12h00 Ajournement